



Université du Québec en Outaouais

**À propos de la spécificité des
Centres communautaires de loisir**

Par Lucie Fréchette

GÉRIS

Groupe d'Étude

et de **Recherche** en

Intervention Sociale

À propos de la spécificité des Centres communautaires de loisirs

**par
Lucie Fréchette**

**Rapport présenté à la Direction du loisir
Secrétariat au loisir et au sport
Ministère de la Santé et des services sociaux du Québec**

Dirigés par Lucie Fréchette, coordonnatrice du Groupe d'étude et de recherche en intervention sociale (GÉRIS), les travaux ayant mené à la rédaction de ce rapport ont aussi bénéficié de la collaboration de Julie Sénéchal et de Ginette D'Auray à titre d'assistantes de recherche et de Flor Peralta, au soutien technique et secretarial.

 Université du Québec en Outaouais	GÉRIS-UQO C.P. 1250, succ. B Hull (Québec) J8X 3X7 Tél. : (819) 595-3900, poste 2291 Télé. : (819) 595-2227 Courriel : geris@uqo.ca Site Internet : http://www.uqo.ca/crdc-geris/
--	---

Table des matières

1. Mandat et démarche méthodologique	1
1. Le mandat et son contexte	2
2. Choix méthodologiques et démarche de recherche	3
2. LE LOISIR DANS LES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR	5
1. Le rapport au loisir en CCL: la rencontre de trois histoires	6
2. Les activités de loisir dans les CCL	9
L'offre d'activités de loisir	9
L'accessibilité aux activités de loisir	11
La répartition dans le temps de l'offre de loisir	11
3. Les acteurs en loisir : participants, intervenants et bénévoles	14
Les usagers des CCL	15
Les intervenants en loisir	17
Les bénévoles	19
4. Le loisir en interface avec le contexte social	19
3. La spécificité communautaire des centres communautaires de loisir	20
1. En introduction : loisir et enjeux sociaux	21
2. Un condensé de nos constats	22
3. Les avenues du «penser communautaire» ou la représentation du loisir	23
Un accent psychosocial	23
Un accent sur la mise en réseau et l'entraide	24
Un accent sur l'organisation de la communauté	24
Des valeurs qui s'expriment différemment	25
Un concept unificateur : la notion de milieu de vie	26
4. L'animation des activités	27
Une animation congruente avec la représentation du loisir	27
Un outil d'animation multifonctionnel : le comité	29

5. La spécificité communautaire et l'évolution des problèmes sociaux	30
6. Une approche multidimensionnelle de l'intervention	32
CCL et prévention/promotion	32
L'insertion socio-professionnelle	33
Organisation communautaire et développement local en CCL	35
7. La spécificité communautaire passe par le partenariat et la concertation	38
8. Le bénévolat dans les CCL	39
Éléments de portrait	39
L'utilisation du bénévolat en CCL	40
Reconnaissance du bénévolat en CCL	42
9. La spécificité communautaire est riche de la mise en réseau des CCL	44
4. Traduire le loisir et l'action communautaire par des marqueurs	45
Les facteurs prédisposants	45
Le matériel disponible	48
Références	50

1. LE MANDAT ET LA DÉMARCHE DE RECHERCHE

1. LE MANDAT ET SON CONTEXTE

La révision du programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir a été l'occasion d'amorcer à l'automne 1999 des discussions entre le Secrétariat au loisir et au sport (SLS) et la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL) sur les rapports entre les centres communautaires de loisir (CCL) et le SLS. La spécificité des CCL et des critères prévalant au financement de ces centres ont été des sujets de débat.

Dès novembre 1999¹, les interlocuteurs ont convenu qu'il serait profitable pour le SLS et la FQCCL de mieux cerner l'apport spécifique des CCL. Une seconde rencontre en mai 2000² a mis en évidence l'importance de mieux cerner la contribution spécifique des CCL en identifiant la part du loisir dans leur action et en clarifiant la nature spécifique de l'action communautaire dont ils se réclament. Un autre enjeu dans les discussions en cours consistait à en arriver à mieux évaluer les ressources et le soutien requis pour optimiser la contribution des CCL en développant des marqueurs utiles pour répartir plus équitablement les ressources disponibles et éventuellement explorer les pistes de soutien complémentaire. C'est dans ce contexte, que la Direction du loisir du Secrétariat au sport et au loisir a confié à Lucie Fréchette du GÉRIS un travail de recherche dont le mandat initial compte quatre éléments :

1. Établir le portrait des centres communautaires de loisir au Québec.
2. Identifier les champs de pratique des centres communautaires de loisir.
3. Définir et décrire la réalité loisir propre aux centres communautaires de loisir.
4. Identifier les éléments à partir desquels le SLS pourra élaborer des outils d'analyse qui permettront d'accorder un financement équitable aux centres communautaires de loisir.

¹Une séance de travail en mai 1999 à Québec a réuni à cet effet M. André Ouellet du SLS, Mme Carole Pelletier de la FQCCL et Mme Lucie Fréchette du Groupe d'étude et de recherche de l'UQAH.

²En mai à Montréal se sont réunis M. Jean-Pierre Bastien, M. André Ouellet et M. Patrick Dubé du SLS, M. Raymond Bonneau et Mme Jocelyne Nadeau de la FQCCL et Mme Lucie Fréchette du GÉRIS-UQAH.

1.2. LES CHOIX MÉTHODOLOGIQUES ET LA DÉMARCHE DE TRAVAIL

La méthode de recherche choisie est de nature qualitative et utilise quatre sources de données :

1. La recherche documentaire (écrits scientifiques, littérature gouvernementale, littérature grise).
2. Des études de cas de CCL (membres de la FQCCL et non fédérés).
3. De l'observation sur le terrain.
4. Un comité de travail ou groupe de discussion.

Après des échanges avec la FQCCL, parmi les centres fédérés, nous retenons huit centres :

Le Centre culturel et sportif de l'Est (Montréal)
Le Centre René Goupil (Montréal)
Le Patro de Fort-Coulonge
Le Patro Le Prévost (Montréal)
Le Centre Côte-des-Neiges (Montréal)
Le Patro de Charlesbourg
Le Centre de loisir communautaire de Drummondville
Le Relais des jeunes Gatinois (Gatineau)

Après discussion avec le répondant du SLS, parmi les centres non fédérés, nous avons retenu quatre centres :

L'Association des résidents de Champfleury (Laval)
Les Loisirs Lebourgneuf (Québec)
Le Comité récréatif Quartier Est de Sherbrooke
Le Carrefour populaire de St-Michel

Les critères qui ont prévalu au choix de l'échantillon sont :

Un échantillon comptant des centres représentatifs des patros, des Centres d'éducation populaire et des autres centres communautaires de loisir;
Un échantillon comptant des centres représentant diverses réalités sociogéographiques (grand centre urbain, ville moyenne, milieu rural);
Un échantillon de centres de tailles variables;
Un échantillon comptant des centres fédérés et des centres non fédérés;
Les centres devaient être actifs depuis au moins quatre ans;
Les centres ne devaient pas vivre de crise financière ou organisationnelle au moment de la recherche.

La démarche de recherche s'est effectuée en quatre temps. Une première saisie de données a été effectuée à partir de la documentation pertinente en provenance des CCL (lettres patentes, rapports annuels, offre d'activités des centres, programmation générale, autres documents jugés pertinents par les CCL). En second lieu, nous avons approfondi les études de cas au moyen d'entrevues avec des informateurs clés dans sept centres (CCSE, Patro de Charlesbourg, Patro de Fort-Coulonge, Centre éducatif communautaire René Goupil, Centre récréatif communautaire St-Jean-Baptiste de Drummondville, Relais des jeunes Gatinois, Association des résidents de Champfleury). Troisièmement, nous avons effectué de l'observation directe dans quatre centres. Ensuite, nous avons organisé deux rencontres de discussion en groupe qui ont mis en présence, selon les réunions, trois directeurs et directrices de CCL, des membres de la direction de la FQCCL et des membres de la Direction du loisir du Secrétariat au loisir et au sport. Finalement, mentionnons que notre cueillette d'information s'est aussi enrichie de la lecture des numéros des quatre dernières années de la revue de la FQCCL, la revue *Milieu de vie*. L'ensemble des travaux s'est déroulé à l'intérieur d'une période de temps limitée soit de juin à octobre 2000.

Cette recherche n'aurait pas été possible sans l'apport de tous ceux et celles qui y ont collaboré. L'auteure remercie les directions et le personnel des centres communautaires de loisir qui ont sans hésitation contribué à l'avancement des travaux et elle désire aussi souligner la collaboration apportée par Monsieur André Ouellet de la Direction du loisir et par Monsieur Raymond Bonneau et Madame Carole Pelletier de la FQCCL.

Le rapport présente les principaux résultats de la recherche. La première partie présente la dimension loisir des centres communautaires de loisir. La seconde décrit leur spécificité communautaire. La dernière aborde brièvement la question des marqueurs pouvant servir de base de discussion pour la reconnaissance et le soutien des CCL, marqueurs susceptibles de rendre justice à ce que sont les CCL, à ce qu'ils font et à ce qu'ils pourraient faire dans des conditions qui optimiseraient l'actualisation du potentiel qu'ils recèlent.

2. LES LOISIRS
DANS LES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR

2.1 LE RAPPORT AU LOISIR EN CCL: LA RENCONTRE DE TROIS HISTOIRES

Tous les centres étudiés ont en commun le loisir comme pivot autour duquel s'organise l'ensemble de leur action. Le loisir est ici pris dans son sens large. Le terme renvoie à l'aménagement du temps libre en fonction du plaisir, de l'activité et de la socialisation. Il est perçu non seulement comme un droit mais comme un déterminant du bien-être individuel et collectif. Comme le mentionne Pronovost (1993), l'activité de loisir renvoie à une diversité de références culturelles et sociales et la nomenclature même des activités doit être interprétée à la lumière des contextes dans lesquels les activités s'exercent.

Notre étude a fait émerger une première esquisse de typologie des centres communautaires de loisir en fonction du rapport au loisir au cours de leur trajectoire ou histoire. On pourrait ainsi distinguer les centres issus de la tradition des patros, les centres d'éducation populaire et les centres de loisir que nous qualifierons de néo-communautaire. Ils ont chacun une histoire, des orientations, des codes culturels et des discours propres qui teintent leur rapport au loisir.

Les patros sont nés au Québec il y a une centaine d'années. Celui de Lévis voit son histoire remonter à 1907. Les patros possèdent une histoire riche d'une tradition d'aide à la jeunesse d'inspiration chrétienne longtemps animée et soutenue par des communautés religieuses du Québec. L'aide aux proches et aux démunis est un élément constitutif de la pensée chrétienne qui a ancré l'action des patros dans une optique altruiste. L'expression « une âme saine dans un corps sain » traduit l'esprit qui animait le travail auprès des jeunes garçons qu'on y effectuait à partir du sport. Les patros ont donné au loisir une dimension d'accueil des populations défavorisées. Très tôt, ils ont inscrit le loisir comme repère social et milieu de soutien des jeunes et des familles. Ils ont développé le loisir dans les quartiers en les dotant d'installations physiques encore utilisées aujourd'hui. Leur action a très vite intégré une action communautaire avec du soutien à la scolarisation, avec le développement de caisses populaires jeunesse et avec leur fédération dans les années cinquante en une Centrale des patros.

Loisir de quartier, développement des jeunes, valorisation de la famille et pastorale vont de pair dans les patros. L'approche communautaire y est envisagée comme prolongement de l'action pastorale. C'est ce qui explique la localisation de la majorité des patros en quartiers défavorisés et ce qui a permis l'accès à des loisirs diversifiés à des populations qui en auraient autrement été privées.

Le rapport aux populations vulnérables ou démunies se modifie chez bon nombre d'intervenants dans le cours des années soixante avec en milieu urbain l'essor des comités de citoyens. Entre le début des années soixante et 1975, le mouvement de l'éducation populaire¹ s'engage, entre autres actions, dans l'alphabétisation, le développement d'habiletés et le renforcement des compétences des personnes et des groupes de citoyens pour en arriver à se doter d'une meilleure qualité de vie pour soi, les siens et son quartier. Après 1975, l'éducation populaire est intimement liée aux OVEP (organismes volontaires d'éducation populaire). Au fil des ans, l'éducation populaire découvre le loisir comme moyen d'action profitable pour atteindre certains de ses objectifs. Forts de leur tradition proche du courant de la conscientisation et de l'action sociale et éducative, les centres d'éducation populaire apprivoisent le secteur des loisirs et l'enrichissent de leur analyse sociocommunautaire critique. Le loisir y est perçu comme un moyen non menaçant de rejoindre des populations éprouvant des besoins particuliers. Le rapport au temps libre y est exploité à partir d'activités de formation, d'information et d'animation. Le loisir y est vu comme l'occasion de s'engager dans une démarche d'acquisition de compétences, de connaissances et comme instrument de développement personnel et social dans un contexte agréable.

Finalement, un troisième groupe de CCL affiche la caractéristique d'une approche territorialisée du loisir axée sur la vie de quartier autant dans la perspective du mieux-être du citoyen que dans celle de la vitalisation de la vie de quartier. Souvent fondés comme des

¹ Pour en savoir plus sur l'éducation populaire, on lira Julio Fernandez, «L'éducation populaire et la transmission du savoir» dans Doucet, L. et Favreau, L. *Théories et pratiques en organisation communautaire*, PUQ, Ste-Foy, 1993. p 161-184.

centres de loisirs paroissiaux ou des organismes de quartier, l'offre de services y est en apparence parfois proche de celle des centres municipaux de loisir. Dans d'autres cas, le rapport au loisir est marqué par le contexte qui a présidé à l'émergence et au démarrage de l'organisme. Par exemple, les centres de loisir ayant démarré comme maisons de jeunes ou centres de femmes seront plus sensibles aux besoins de ces groupes. Dans cette troisième catégorie, les centres ont toutefois développé une utilisation du loisir empreinte d'une sensibilité au pouvoir du loisir comme agent de socialisation et agent de renforcement du lien familial et de la vie communautaire de quartier qui distingue leur action de l'offre de loisir municipale qui ne s'investit pas ou nettement moins de cette mission de vitalisation des familles et des réseaux de quartier.² Ces trois courants se retrouvent en interaction au sein de la FQCCL³.

Les centres non fédérés semblent de prime abord fort différents les uns des autres, depuis les YMCA/YWCA jusqu'à une maison de la famille. Dans trois des quatre centres dont nous avons étudié la documentation, l'on accordait plus d'importance à l'offre d'activités de loisir qu'à l'utilisation du loisir comme vecteur d'action communautaire. L'étude de cas que nous avons menée donne des résultats qui s'inscrivent dans la même direction. La limite de notre échantillon ne nous permet pas de conclure en ce sens mais la question mériterait d'être approfondie.

² Notre échantillon ne comprenait aucun centre de type YWCA/YMCA. Il s'agit là d'une limite de notre étude. Sans les intégrer dans notre analyse, il faut toutefois indiquer que ces centres ont leur propre forme de regroupement et sont porteurs d'une histoire riche qui en colore l'utilisation communautaire du loisir.

³ Les Patros et leur regroupement ont été l'ancêtre de ce qui est devenu en 1976 la *Fédération québécoise des centres communautaires de loisir* (FQCCL) reflétant ainsi la laïcisation du loisir et sa démocratisation. Outre les Patros, se sont joints au regroupement des centres paroissiaux et de quartier puis les centres d'éducation populaire (Bonneau 1994).

2.2 LES ACTIVITÉS DE LOISIR DANS LES CCL

L'offre de loisir

On trouve en CCL les grandes catégories de loisirs. Y ont cours des activités sociales, de plein air, sportives, culturelles, artistiques, etc. Le loisir étant un phénomène polyforme, les centres mettent l'accent sur une ou l'autre de ses formes selon leur contexte social et démographique. Dans tous les centres étudiés, nous retrouvons des activités sportives, des activités sociales, des activités éducatives. Le domaine artistique ou culturel prend des formes diversifiées et ne se retrouve pas partout sauf sous la forme de cours. Un centre comme le CCSE illustre un pôle avec du théâtre hautement organisé et d'autres activités culturelles et le Patro de Fort-Coulonge représente l'autre pôle avec fort peu d'insistance sur les activités culturelles classiques. Il en va de même pour les activités de plein air et le rapport à la nature. Celles-ci sont en lien avec les possibilités du CCL et les besoins ou intérêts de la population touchée. Le Patro de Fort-Coulonge illustre le pôle maximal du loisir en rapport avec la nature avec sa localisation en milieu rural et sa fermette. Le rapport à la nature n'est toutefois pas l'apanage unique du milieu rural. Ainsi le CCSE offre une immersion en pleine nature aux familles urbaines dans sa base de plein air et plus modestement le Patro Le Prévost initie les gens à l'horticulture et compte un partenariat avec une base de plein air.

Les résultats de notre étude indiquent que la très forte majorité des CCL offre une programmation de loisir s'adressant à des gens de tous les groupes d'âge avec des activités propres aux goûts et intérêts de chaque groupe. Ce n'est qu'exceptionnellement que certains centres ne couvrent pas ou très peu le loisir pour les 0-4 ans ou le loisir pour les aînés. Les dépliants et cahiers publiant l'offre de loisir indiquent un découpage des activités ciblant la petite enfance et le pré-scolaire (0-5ans), l'âge scolaire (6-11ans), l'adolescence (12-17 ans), les adultes (parfois divisé en jeunes adultes 18-35 et adultes 18 et plus) et la majorité des centres ciblent de façon distincte les aînés (soit 50 et plus ou 65-99 ans). Dans plusieurs cas,

L'offre d'activité n'est pas présentée seulement en fonction de groupes d'âge mais aussi en fonction de la famille, du rapprochement interculturel et de l'action communautaire.

Tous les centres ajoutent à la programmation régulière des activités ponctuelles à divers moments durant l'année. Ces activités participent autant du loisir que de la dimension communautaire des CCL. Des fêtes de quartier, des soupers communautaires, des bazars ou des événements collectifs dans le cadre de semaines comme la semaine de la famille ou la semaine du bénévolat sont des occasions de récréation collective, de rencontres familiales, intergénérationnelles ou de voisinage et des occasions de mise en valeur de la contribution du CCL à la vie collective. Ces activités de loisir à grande échelle agissent comme levain pour activer les liens sociaux dans le quartier et donnent de la visibilité au CCL comme lieu de rassemblement et pôle de développement du loisir et de la socialisation.

Le loisir en CCL ne passe pas que par l'activité structurée, récurrente ou ponctuelle. Il est intimement liée à la notion de milieu de vie et au caractère de liberté qui l'habite. Des espaces ou des salles sont aménagées de façon à ce que des gens puissent tout simplement s'y réunir, s'y récréer ou échanger sans contrainte. On y est accueilli sans obligation de devenir membre ou de s'inscrire à une activité formelle. Cette forme d'invitation au loisir libre est loin d'être anodine. D'abord, elle permet un accès tout à fait gratuit au centre. Elle devient moyen d'établir une première entrée en communication avec des gens qui ne fréquentent pas le centre. Au Relais des jeunes Gatinois, un local de rencontre entre jeunes est un pivot de l'action auprès des jeunes qui y passent du temps sans s'adonner à des activités programmées. Au CCSE, le premier plancher de la Caserne, locaux destinés aux 18-30 ans, se définit comme un milieu de vie ouvert à tous. Une table de billard, une table de ping-pong et un restaurant y sont les pôles d'attraction permettant la rencontre gratuite. Le salon familial du Centre Côte-des-Neiges s'annonce comme une salle de jeu et de repos. On y propose des activités pour adultes (café, couture, sport, club littéraire) gratuites et la garde des enfants.

L'accessibilité aux activités de loisir

L'offre de loisir tient compte du facteur accessibilité au loisir. La programmation du CCR St-Jean-Baptiste résume bien à elle seule ce qu'on entend, en général, par l'accessibilité en précisant que le centre fait des prix familiaux, des prix accessibles à tous, qu'il facilite l'intégration aux activités pour les personnes handicapées et que la programmation cible les 3 à 99 ans.

L'accessibilité en termes de temps est optimale. Les centres sont en activité toute l'année selon un horaire souple favorisant un accès au plus grand nombre de personnes possible. L'accessibilité est aussi prise en compte dans la gestion de la tarification. Le principe de l'utilisateur-payeur est celui qui est le plus souvent rencontré. Tous les CCL étudiés prennent en compte la capacité de payer des familles. En 1999, au Centre Côte-des-Neiges, 62 % des enfants et 46 % des adolescents ont bénéficié d'une réduction des frais exigés pour les camps de jour. Le CCSE reçoit pour un prix minime plusieurs familles défavorisées à sa base de plein air. Il arrive aussi que des fondations donnent un montant d'argent qui permet aux centres d'abaisser le coût de la participation des personnes démunies ou d'établir une tarification selon la taille des familles. Finalement, la participation bénévole a parfois comme mode de reconnaissance la participation gratuite à des activités du CCL. Le loisir est ainsi accessible en dehors d'un cadre caritatif ou d'une d'assistance financière directe. Finalement, plusieurs centres organisent des activités collectives gratuites ou comptent des salles de jeux ouvertes à tous sans frais.

La répartition dans le temps de l'offre de loisir.

Les CCL étudiés sont actifs tout au long de l'année. Les heures d'ouverture affichent une grande souplesse avec des activités le jour et le soir, la semaine et en fin de semaine. Les offres de services sont saisonnières. La programmation est souvent découpée en trois périodes : l'automne (septembre à décembre), l'hiver-printemps (janvier à avril ou mai) et l'été (juin-août). L'automne et l'hiver affichent une offre diversifiée d'activités de loisir

offertes aux diverses tranches d'âge dans la population. Les sports, les cours et les activités culturelles couvrent 10 à 20 semaines selon le type d'activité, la demande et la saison.

L'été offre la particularité d'offrir aux enfants et aux adolescents des activités plus intenses. Les centres étudiés comptaient des camps de jour fort populaires et hautement fréquentés par les enfants et les adolescents. Des ententes sont même conclues avec des CLSC et des Centres Jeunesse, parfois une année à l'avance, pour réserver des places pour des enfants éprouvant des besoins spéciaux ou provenant de milieux défavorisés. Les camps de jour se déroulent surtout en ville mais le rapport à la nature n'en est pas pour autant mis de côté. L'été est l'occasion de sorties en nature fort populaires. Par exemple, le Patro de Charlesbourg organise du camping sauvage pour adolescents, des jeux en forêt et des sports comme le canot et le vélo de montagne.

En milieu rural, on s'imagine à tort que les enfants baignent régulièrement dans un contexte ludique en raison de leur environnement. Les équipements de loisir font souvent cruellement défaut dans ces villages où les enfants et les jeunes sont éloignés les uns des autres. Les camps de jour, le camping 72 heures et les camps d'été exercent là aussi un grand pouvoir d'attraction.

En plus des camps de jour, certains centres disposent d'une base de plein air ou établissent des ententes avec des bases de plein air pour permettre à des jeunes ou à des familles de vivre des vacances dans la nature. Les séjours le plus souvent hebdomadaires profitent à des familles de toutes conditions et les CCL font un effort particulier pour insérer dans les groupes des familles qui n'auraient pas les moyens de se payer des vacances. Les camps de vacances sont un plus pour les familles de milieu urbain dont les enfants découvrent la nature sous un angle qu'ils n'avaient souvent pas même imaginé.

Les camps d'été dans les CCL

- La formule des camps de jour est en vigueur dans la majorité des CCL pendant les mois de vacances .
- Un sondage de la FQCCL rapporte qu'en 1998, plus de 23 000 jeunes du Québec ont profité des camps de jour des CCL.
- Ce même sondage révèle qu'environ 1300 personnes ont été employées à temps plein pour assurer l'encadrement en camps de jour.
- Plusieurs des employés sont des adolescents qui acquièrent ainsi des compétences d'animation des plus jeunes et s'initient au marché du travail. De plus, plusieurs jeunes adolescents agissent bénévolement à titre d'assistants-es moniteurs-trices afin de s'initier à la tâche et devenir plus tard eux-mêmes moniteurs. Une formule hautement éducative.
- Des chiffres pour l'été 1999. Le Patro Le Prévost a reçu 800 jeunes, celui de Charlesbourg 1478 et celui de Fort Coulonge 800. À Drummondville, 530 jeunes ont participé aux camps tout comme 350 autres de l'Association des résidents de Champfleury.
- Les camps familiaux des base de plein air sont aussi une activité estivale intense. À la base Ste-Émélie du CCSE, en 1999, huit camps ont accueilli 353 adultes et 426 jeunes.

Est-ce à dire que les adultes désertent les CCL à l'été ? La réponse est non. Les parents sont nombreux à s'impliquer dans diverses activités soit pour accompagner leurs enfants ou en tant que bénévoles. Par exemple, un Patro rapporte que des parents assurent des services de premiers soins dans les camps de jours, un autre centre mentionne qu'à l'été les comités préparent la programmation d'automne, d'autres centres activent leurs bénévoles dans des activités estivales sportives propices à la levée de fonds comme les tournois de golf.

2.3 LES ACTEURS EN LOISIR: PARTICIPANTS, INTERVENANTS ET BÉNÉVOLES

Autour des CCL gravitent des membres ou participants aux activités, des employés de diverses catégories et des bénévoles. Quelques chiffres provenant de centres fédérés illustrent ici à grands traits la question des divers acteurs en CCL en 1999.

CCL St-Jean-Baptiste Drummondville

1979 personnes (environ 60 % femmes et 40% hommes) ont fréquenté les activités du CCL.

La Fête des Flocons en a réuni 2000 et la fête de la St-Jean autour de 9000.

46 personnes ont fait partie des employés réguliers en 1999.

63 personnes sont dénombrées à titre de contractuelles en automne, hiver et printemps.

À l'été le centre a embauché 18 animateurs et 16 moniteurs.

Le centre a pu compter sur 478 bénévoles.

Patro de Charlesbourg

2045 personnes dont 52 % sont des femmes et 48 % des hommes, ont fréquenté le Patro en 1999.

Le personnel régulier totalise 25 personnes.

Le Patro compte 110 moniteurs et 72 assistants moniteurs.

Le Patro bénéficie de 525 bénévoles dont 60 % sont des hommes et 40 % des femmes.

Relais des Jeunes Gatinois

2465 personnes ont fréquenté le centre à titre de membres.

le personnel compte 5 employés à temps plein et 10 à temps partiel.

Les camps de jour ont permis l'embauche de 40 personnes.

25 personnes sous travaux communautaires/compensatoires ont dispensé des services au centre.

50 bénévoles sont actifs au centre.

Centre éducatif communautaire René-Goupil

Un total de 1117 personnes ont fréquenté le centre en 1999, 719 d'entre eux ont moins de 18 ans et 398 sont des adultes.

En 1999 , le centre a reçu 400 nouveaux participants.

Le centre compte 140 bénévoles dont plus de trente assument à tour de rôle le service d'accueil.

Quatre animateurs-trices ont été embauchés pour le camp de jour dans le cadre du programme Carrière-été

Le personnel régulier compte 11 personnes

Les usagers des CCL

L'observation et les données recueillies sur la participation aux activités de loisir en CCL indiquent qu'ils sont fréquentés par un nombre appréciable de personnes, des gens de tous les âges, des hommes et des femmes, québécois de longue date ou d'adoption plus récente, des gens de toutes conditions socio-économiques.

La formule décrivant la participation dans les CCL peut être qualifiée d'asymétrique. Certains centres comptent des membres en bonne et due forme possédant une carte de membre individuel ou une carte familiale. D'autres centres n'exigent pas d'adhésion officielle mais calculent comme usagers toutes les personnes ayant participé à l'une ou l'autre des activités du centre. Là où le statut de membre existe, plusieurs activités sont cependant ouvertes à d'autres que les seuls membres. Dans d'autres centres, la qualité de membre réfère à un programme particulier et contribue à développer le sens de l'appartenance au groupe. Ainsi, le Carrefour jeunesse (12-17 ans) du CCSE compte ses propres membres tout comme le secteur adolescent du Centre Côte-des-Neiges. Il en va de même de plusieurs groupes Or et Argent des aînés. Le CRC René Goupil a pour sa part différentes catégories de membres, membres volontaires, participants ou de soutien. Finalement, quelques rapports annuels se limitent à exposer la participation en fonction des inscriptions à des activités, ce qui rend plus difficile la connaissance du nombre de personnes fréquentant les centres concernés.

Le premier aspect à souligner quant à la participation au loisir est le nombre important de personnes qui fréquentent les activités formelles et informelles des CCL. La revue de la FQCCL rapporte en 1996 que l'action des CCL s'est exercée auprès de 200 000 membres réguliers et auprès de 600 000 participants occasionnels si l'on totalise l'ensemble des centres fédérés. On ne peut cependant comparer les centres les uns avec les autres seulement à partir de statistiques de fréquentation. On ne saurait comparer les données issues d'un quartier populaire de Montréal et celles d'un territoire rural comme celui de Fort-Coulonge dans la région de Pontiac.

La participation aux activités des CCL ne comporte pas de dominante de sexe. En effet, dans les centres étudiés, on retrouve autant de garçons que de filles parmi les activités destinées aux jeunes. Il en va de même pour la participation des adultes soit comme bénévoles ou comme consommateurs de loisir. La répartition des participants reflètera plutôt des intérêts dominants chez les hommes ou les femmes. La pratique de certains sports ou des activités telles l'ébénisterie attireront plus de participants masculins tandis que certaines activités artistiques ou culturelles comme les ateliers de porcelaine ou les travaux à l'aiguille regrouperont une majorité de femmes. La question de la participation est toutefois toujours à examiner en relation avec la composition démographique du territoire couvert par le CCL. On ne s'étonnera pas de recruter plus de femmes dans des milieux où prédominent les familles dirigées par une parent féminin seule ou plus de personnes âgées dans certains milieux ruraux moins bien garnis en jeunes de 16 à 30 ans.

Les CCL sont des milieux favorisant le rapprochement interculturel. Les données que nous avons recueillies indiquent que des efforts fructueux ont été accomplis en ce sens spécialement dans la région de Montréal. Le Centre Côte-des-Neiges compte une programmation bien développée en ce sens pour toutes les catégories d'âge. La réponse est d'ailleurs fort positive. Sur les 3 362 personnes qui ont fréquenté le centre en 1999, la répartition à partir du pays d'origine est éloquent. En effet, l'on sait que 42,2 % des participants sont nés au Canada, 51,6 % sont nés à l'extérieur (6,2 % donnée inconnue). Le CRC René Goupil compte lui aussi plusieurs usagers néo-québécois dont une forte proportion de membres de familles d'origine haïtienne (23 % des participants). Dans la région de l'Outaouais, Le Relais des jeunes Gatinois a lui aussi développé un volet interculturel au sein de ses activités et a établi des échanges avec le centre Côte-des-Neiges. Le Patro Le Prévost affirme qu'il rejoint des personnes de 48 origines ethniques différentes.

Finalement, les CCL sont sensibles à l'intégration de personnes plus vulnérables au sein de leurs activités. La revue *Milieu de vie* (1995) rapporte que le Patro Roc-Amadour de Québec

anime plus de 150 personnes éprouvant un handicap physique ou une déficience intellectuelle. Notre recherche relève d'autres exemples: le Relais des jeunes Gatinois héberge un groupe de malentendants-sourds qui y tient ses activités et chez les centres non fédérés, le projet Arc-en-ciel du Carrefour populaire de St-Michel favorise l'intégration de personnes aux prises avec un problème de santé mentale sévère et persistant.

Les intervenants en loisir

Les ressources humaines des CCL se composent du personnel de direction, du personnel administratif, de salariés permanents, de contractuels et des bénévoles. Les personnels de direction et d'administration effectuent les tâches qu'on attribue à ces postes dans toutes les organisations de type communautaire. Le personnel d'animation (intervenants) agit dans les activités de loisir et l'action communautaire du centre. Les bénévoles sont aussi des personnes ressources qui agissent en soutien au centre et dans les activités du centre. La question du bénévolat dans les CCL nous est apparue une caractéristique incontournable et nous avons choisi de la traiter en soi plus loin dans ce rapport.

Chez les intervenants, on compte des hommes et des femmes qui ont des qualifications et/ou une expérience significative pertinente dans les champs d'activités des CCL. Plusieurs ont une formation collégiale ou universitaire dans des disciplines des sciences humaines (travail social, éducation spécialisée, génagogie, sciences sociales, psychoéducation, organisation communautaire, animation, etc.), dans le secteur des loisirs ou de l'éducation physique. Côté expérience, plusieurs employés ont eux-mêmes été antérieurement des membres d'organisations de jeunesse, de Patro ou de centre de loisir. Finalement, il faut mentionner que les intervenants des CCL manifestent des qualités « humaines », un sens de l'éducation, une bonne connaissance du territoire et des besoins du milieu où est situé le CCL et une compréhension des situations de vie des gens du milieu. Ils adhèrent aux objectifs et valeurs du centre.

Les employés contractuels sont surtout affectés à la dispensation de cours et d'activités de formation ou ils animent des sports ou des arts martiaux un peu comme ils le font dans les loisirs municipaux. Plusieurs CCL accordent cependant un soin particulier à sensibiliser ces contractuels aux valeurs fondant l'action des centres. Ils les sensibilisent à une utilisation des loisirs qui n'est pas que centrée sur la tâche mais qui prend en compte les besoins et attentes des participants et les objectifs sociaux et éducatifs du centre.

Les CCL embauchent aussi un certain nombre d'employés par l'intermédiaire de mesures d'employabilité et de mesures de lutte à la pauvreté. Ces programmes favorisent l'insertion socioprofessionnelle de personnes exclues du marché du travail. Le centre fournit alors un cadre de formation ciblant les comportements prédisposant à l'insertion sur le marché du travail et ciblant des compétences techniques transférables à différentes situations d'emploi. Par exemple, au Patro de Fort-Coulonge, des personnels ont été financés par le Programme EXTRA (expérience de travail) et le programme de soutien à l'emploi stratégique. Au Centre de Champfleury et au Relais des Jeunes Gatinois, des emplois de personnel de soutien sont financés par des programmes d'employabilité liés ou non aux Centres locaux d'emploi.

Finalement, se démarque le groupe des moniteurs ou animateurs des camps de jour ou des bases de plein air. Bien sûr, il s'agit d'employés (surtout des étudiants) qui fournissent un travail dans le cadre des activités et services offerts par les CCL. Ces camps agissent aussi comme écoles de formation pour les jeunes qui occupent ces emplois. Les CCL accordent beaucoup d'importance au suivi et à l'animation de ces jeunes. Les CCL savent faire de ces emplois des occasions de responsabiliser les jeunes, de favoriser des apprentissages transférables en emploi ultérieur et de les initier au monde du travail. Par exemple, dans ses camps de jour, le Relais des jeunes Gatinois embauche une vingtaine de jeunes (17-20 ans) auxquels s'ajoutent 55 jeunes de 13-16 ans qui ont suivi la formation de moniteur dispensée par le centre et qui peuvent obtenir un petit contrat d'aide-moniteur. Le Patro de Fort-Coulonge a accueilli pour sa part 24 moniteurs/monitrices au cours de l'année 1998-1999.

Les bénévoles

Les bénévoles, nombreux et de tous les âges, sont actifs au sein des activités de loisir des centres autant dans les activités sportives, éducatives que culturelles de même qu'en soutien à l'organisation d'événements spéciaux. Le bénévolat en CCL nous est cependant apparu une donnée plus reliée à la dynamique d'action communautaire des centres en dépit des nombreux services qu'il rend en termes de loisir. La question du bénévolat dans les CCL sera donc traitée de façon approfondie au chapitre suivant.

2.4 LE LOISIR EN INTERFACE AVEC LE CONTEXTE SOCIAL

Lors des discussions menées entre les directeurs au cours de cette recherche, il est apparu important que l'analyse de la participation dans les centres soit considérée de façon globale et non en pièces détachées. Il ne s'agit pas de nier l'importance des statistiques quant à la participation, quant à l'offre d'activités ou quant aux heures de bénévolat. Elles donnent de précieux indices si l'on prend le temps de les faire parler et de chercher à expliquer ce qu'elles traduisent. Il ne faut cependant pas en faire l'instrument miracle et universel d'appréhension de la réalité des centres que ce soit en matière de loisir ou en matière d'action communautaire. Elles portent le risque de la fragmentation excessive de l'action des centres empêchant par là de bien saisir le lien inextricable entre le loisir et l'action communautaire. En effet, les simples chiffres en vrac n'en disent pas long sur la dynamique relationnelle, éducative et participative qui s'avère le socle sur lequel les centres fondent leur action dans le milieu. Ce serait un peu comme décrire un Patro en se limitant à une photo où les participants et les intervenants sont bien alignés sur les marches donnant accès à l'édifice en tenant à la main l'horaire et le programme d'activité. Les CCL sont plus que l'addition d'activités de loisir. Ils rentabilisent socialement le loisir au Québec. La troisième partie de ce rapport abordera cette question de la dimension communautaire du loisir telle qu'elle est vécue dans les centres communautaires de loisir.

**3. LA SPÉCIFICITÉ COMMUNAUTAIRE
DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR**

3.1 EN INTRODUCTION : LOISIR ET ENJEUX SOCIAUX

Un autre objectif de la recherche consistait à cerner la dimension communautaire des CCL. Le loisir est un phénomène qui compte une dynamique propre. Celle-ci est toutefois en interface avec les contextes sociaux et économiques des communautés locales où elle se déploie (Gagnon et Blackburn, 1995). L'État prend en compte le loisir en raison de sa valeur pour accroître le bien-être des citoyens. Il voit à l'intérêt collectif en matière de loisir pour qu'il y ait équité quant à l'accessibilité au loisir de façon à ce que les populations plus vulnérables ou économiquement défavorisées ne soient pas exclues du loisir. Il y a là un choix de société qui pose des enjeux sociaux, enjeux sous-jacents à une reconnaissance du loisir communautaire. Enjeux sociaux bien identifiés par Gagnon et Blackburn.

- *l'amélioration du bien-être des personnes à faibles revenus par le loisir, envisagé comme un lieu de manifestation de la qualité de vie;*
- *l'équité dans l'accessibilité, i.e. un meilleur équilibre dans la répartition des ressources consacrées au loisir entre les nantis et les démunis financièrement;*
- *l'accessibilité à des loisirs, qui se traduit davantage comme l'adéquation entre les caractéristiques d'une population et les caractéristiques d'un service;*
- *la démocratisation des loisirs, c'est-à-dire l'intégration des exclus (les personnes à faibles revenus) dans les processus de participation favorisant la prise en charge des loisirs par les citoyens et la résolution des problèmes par les principaux intéressés.*
(p. 11)

Un constat s'est imposé dès les premières analyses de notre matériel de recherche : les CCL s'avèrent des organisations qui conçoivent le loisir directement dans l'optique d'enjeux sociaux tant en termes d'accessibilité au loisir, d'équité, de proximité des intérêts et des besoins des populations qu'en termes de démocratisation des loisirs comme vecteur de citoyenneté et de développement social.

3.2 UN CONDENSÉ DE NOS CONSTATS

1. La spécificité communautaire des CCL passe par une représentation du loisir, non seulement dans sa valeur récréative mais comme un moyen de développement social. Ce cadre conceptuel influence les orientations, les pratiques d'animation, la programmation, les modalités de gestion et la formation du personnel.

2. La spécificité communautaire des CCL passe par la façon dont sont animées les activités de loisir. Une approche centrée sur la réponse à des besoins, la responsabilisation des participants, le développement ou l'activation de réseaux sociaux, le développement de l'entraide et l'expérimentation de la réussite. Une intervention misant sur l'«empowerment» défini comme l'élargissement du pouvoir d'agir des participants.

3. La spécificité communautaire des CCL s'adapte à l'évolution des problèmes sociaux. L'action des CCL adhère à des pratiques visant le développement des jeunes et de la famille, la réduction de la précarité et de l'exclusion sociale et à des pratiques de vitalisation du cycle positif de changement social dans les quartiers.

4. La spécificité communautaire des CCL promeut une approche multidimensionnelle de l'intervention, approche qui s'avère encore un défi à relever. Ses pratiques novatrices ont cours dans les champs de la prévention /promotion, de l'insertion socioprofessionnelle et de l'organisation communautaire dans une perspective de développement local.

5. La spécificité communautaire des CCL passe par la concertation et par le partenariat surtout avec d'autres organisations communautaires et des institutions publiques.

6. La spécificité communautaire des CCL passe par une utilisation du bénévolat comme source de soutien des activités, comme stratégie de responsabilisation et comme moyen d'activer des réseaux sociaux et d'entraide dans la communauté locale.

7. La spécificité communautaire des CCL est riche de leur mise en réseau.

3.3 LES AVENUES DU «PENSER COMMUNAUTAIRE » OU LA REPRÉSENTATION DU LOISIR EN CCL

Dès que l'on pénètre le monde des CCL, on se rend compte que la dimension communautaire est au coeur de leur représentation du loisir. Le cadre de référence des gestionnaires, des intervenants et des bénévoles est celui de la valeur sociale du loisir s'ajoutant à sa valeur récréative. Cette représentation se traduit par une perception du loisir comme instrument favorisant le développement de la personne, de la famille et du quartier. Mais ce cadre de référence présente des accents variables d'un milieu à l'autre. Nous prenons ici le temps de décrire brièvement ces pôles de représentation puisqu'ils permettent de comprendre les choix et les priorités des CCL en termes de stratégies d'intervention, d'activités et de partenariat.

Un accent psychosocial

Dans certains CCL, le discours dominant est plutôt psychosocial, c'est-à-dire que les intervenants s'expriment plus en termes de développement des personnes et de contribution à la réduction des problèmes qu'elles rencontrent. Le loisir communautaire passe alors par l'accueil de la personne et de sa condition quelle qu'elle soit, par des valeurs humanistes et par la croyance que les gens ont ce qu'il faut pour s'en sortir. L'action a pour objectif principal le développement de la personne par la définition de ses besoins, la connaissance puis l'affirmation de soi, la responsabilisation vis-à-vis soi et ses proches. On perçoit le loisir comme un moyen d'aider les gens à « se prendre en main », expression récurrente dans le vocabulaire des CCL. Expression qui, dans la perspective psychosociale, réfère principalement à l'actualisation du potentiel (compétences) des personnes, au développement de leur autonomie et à la résolution de problèmes les affectant eux ou leur famille.

« Nous sommes des gens qui sont présents pour aider, écouter les membres qui viennent ici, ... on trouve un endroit pour être écouté sans être jugé et sans être catégorisé. J'en fais de l'action communautaire; j'aide les gens à se prendre en main, à vouloir aller plus loin pour régler leurs problématiques ou pour se sortir de l'événement qu'ils vivent..(...) » (Directrice d'un CCL)

«Une population en santé, c'est une population qui se prend en charge, qui investit dans ses jeunes et qui permet d'être actif en famille, de vivre des expériences de croissance personnelle et sociale, d'en témoigner aussi » (président d'un C.A.)

Un accent sur la mise en réseau et l'entraide

Dans d'autres CCL, la représentation du loisir met l'accent sur son effet de mise en réseau et le développement de l'entraide comme perspective de réponse aux problèmes sociaux et de développement du dynamisme d'une communauté locale. Le discours dominant est celui de la relationnalité comme moyen de se développer et comme moyen d'additionner des forces pour affronter les difficultés et s'engager dans le changement social. Sans nier la valeur des personnes, ce cadre de référence déplace l'angle d'analyse des problèmes sociaux. Les difficultés personnelles ou familiales sont envisagées plus comme des effets de problèmes plus larges. On se représente les avenues de solution plus en terme de rapports de force ou d'addition des conditions favorables. On envisage donc le CCL comme un milieu où l'on expérimente le groupe, développe l'entraide et met en branle la solidarité.

« On part du vécu des gens et on les rencontre (...) L'objectif est qu'ils fassent des apprentissages, qu'ils travaillent en groupe (...) qu'ils apprennent à prendre des décisions démocratiques (...) Partir du vécu, faire des apprentissages, apprendre à "dealer" avec un groupe, et vivre la solidarité » (Directrice de CCL)

« Ici on veut être un milieu de vie. On veut que les gens soient capables de se découvrir eux-mêmes et découvrir les autres, (..) favoriser les échanges, les petits groupes.» (Directeur d'un centre)

Un accent sur l'organisation de la communauté

Finalement, la dimension communautaire des CCL est parfois aussi envisagée dans une perspective d'organisation communautaire et de développement local. Le discours de la prise en charge se déplace des personnes vers les quartiers ou les communautés locales. La logique sous-jacente à l'action est celle qui défend qu'un milieu possède les ressources pour affronter les difficultés collectives auxquelles il est confronté. Conscient du pouvoir

d'attraction du loisir, le CCL envisage la mobilisation des gens en lui associant l'expérience de la réussite et de la solidarité. L'analyse des problèmes sociaux est globale et situe le CCL comme acteur de la lutte contre l'exclusion sociale avec d'autres acteurs du mouvement communautaire. La conscientisation, l'entraide, la solidarité et la citoyenneté y sont des référents incontournables pour qualifier la valeur du loisir. On situe le loisir dans le contexte de l'évolution des problèmes sociaux globaux comme ceux associés à la crise de l'emploi, la mutation des modèles familiaux, les nouvelles formes de précarité et de pauvreté.

Nos données révèlent que ce cadre d'analyse du loisir est promu principalement par la FQCCL qui, tout en reconnaissant la pertinence des deux avenues précédentes, cherche à élargir la perspective communautaire en CCL. L'opération quartier initiée par la FQCCL est un bon exemple d'une invitation faite aux CCL de s'initier à une action communautaire ouverte sur le développement local. Aux valeurs d'entraide et de solidarité s'ajoute le sens de la justice sociale.

« La mission qu'on poursuit dans les centres, c'est créer un milieu de vie qui place les gens en interaction les uns avec les autres, milieu qui va produire l'émergence de projets communautaires, de projets de loisir... Quand on parle de prise en charge, ça veut dire parler de dépassement, d'entraide, de solidarité et de justice sociale. » (Directeur)

« (...) un site en plein coeur du quartier a amené le centre à se préoccuper davantage de ce qui se vivait dans le quartier. On devint un véritable organisme communautaire préoccupé par les réalités socio-économiques du quartier. (...) Les années 1990 vont amener une orientation plus sociale au centre, les tables de concertation vont apparaître dans le quartier et le centre va devenir un acteur important dans les différentes problématiques du quartier. » (Poulin, Y. *Milieu de vie*, 1996, vol. 19 nos 2-3 p. 9)

Des valeurs qui s'expriment différemment

On a mentionné trois courants ayant façonné l'évolution des CCL: celui des patros, celui des CEP et celui des centres qualifiés de néo-communautaires. Le discours des CCL et leur représentation du sens du loisir sont tributaires des courants de pensée et des valeurs véhiculées à l'intérieur de ces courants. Tous les centres s'entendent sur des valeurs

communes comme l'accueil, l'écoute et la présence aux autres, le respect, l'éducation, le sens des responsabilités, l'entraide. Par contre, les différences culturelles d'un centre à l'autre et les représentations de leur mission communautaire se répercutent dans les valeurs véhiculées. Des centres prônent des valeurs de bienveillance, d'authenticité et d'évangélisation, langage peu familier dans d'autres CCL s'exprimant en termes de solidarité, leadership, civisme et sens critique. On remarque toutefois dans les propos recueillis dans les entrevues que ces différentes cultures commencent à se comprendre en dépit des irritants associés à leurs différences.

Un concept unificateur : la notion de milieu de vie

La représentation du loisir s'arrime à une notion essentielle dans la définition du CCL, celle de milieu de vie. Le concept de milieu de vie n'est pas nouveau. Déjà dans les années cinquante, il faisait partie du vocabulaire des patros. Repris par l'ensemble des centres, l'expression fait l'unanimité et cimente les diverses avenues du « penser communautaire » dans les CCL membres de la FQCCL. Il est à cet égard intéressant de constater que la revue de la FQCCL se nomme *Milieu de vie*. Choix qui n'est certainement pas anodin et qui est le reflet de ce qui réunit les CCL en une même fédération. Tous les centres se définissent d'abord comme un milieu de vie; ce qui ne peut se concevoir sans une attention aux personnes qui y évoluent, une mise en relation des gens qui le fréquentent et une visibilité et une crédibilité du CCL dans le quartier ou dans la communauté locale. Citons à cet effet, plusieurs des directeurs et directrices interviewés :

«C'est un lieu d'échange qui contribue à construire un milieu de vie» Chantal Grandchamp

«L'objectif qu'on se donne ici c'est d'être un milieu de vie...» Yves Poulin

«Ce que nous voulons leur offrir, c'est un milieu de vie....» Carole Pelletier

« Ce que l'on vise, la mission qu'on poursuit, créer un milieu de vie...»Alain Martel

« Le Patro, un milieu de vie qui rend service aux familles et aux jeunes.» Marc Frappier

3.4 L'ANIMATION DES ACTIVITÉS

Une animation congruente avec la représentation du loisir

L'animation des activités de loisir et des activités plus sociocommunitaires en CCL est congruente avec la représentation qu'on y entretient de la fonction sociale du loisir.

D'une part, les intervenants organisent les activités de loisir en réponse à des besoins. Encore faut-il qu'une animation appropriée ait permis l'expression de ces besoins. L'animation fait en sorte que les gens se sentent de plus en plus chez eux au CCL. Elle véhicule le message que le CCL veut répondre à leurs intérêts et à leurs besoins. L'idée paraît simple mais encore faut-il que vos actions vous rendent crédibles. Il faut savoir que dans les milieux défavorisés, on ne fait pas spontanément confiance, on ne trouve pas toujours les mots pour prendre la parole, on doit affronter les préjugés sur la soi disant culture uniforme des milieux pauvres. Même si tous les centres sont soucieux de prendre les gens comme ils sont, des centres ont développé en ce sens une pédagogie facilitatrice de l'expression des besoins.

« Dans la tête des intervenants, l'activité n'est pas là juste pour de l'occupationnel, ce n'est pas là juste pour dire que les gens vont juste se retrouver avec du monde et qu'ils vont se désennuyer. Chaque activité est liée à des besoins réels parce que les gens les nomment, parce qu'il y a des portraits de quartier. (...) (Directricee)

L'animation repose aussi sur un principe de responsabilisation des participants et des membres des CCL. On ne veut pas que répondre à des besoins. On adopte une méthode centrée non pas sur le « faire pour » mais sur le « faire avec ».

« L'animateur va travailler en collaboration avec les gens qui sont là. Il met les activités sur pied avec eux, c'est une question de faire avec et de ne pas faire tout seul » (...)
« Les jeunes sont davantage que des consommateurs d'activités. Ils y participent, ils les élaborent, ils leur donnent de nouvelles orientations, principalement par le biais des cercles de qualité » (Directeur)

L'animation se déploie dans l'ensemble de la vie du CCL et non seulement lors du déroulement des activités. Elle donne le ton au milieu de vie. Les animateurs sont des pivots mettant les uns en relation avec les autres au sein d'une même activité, sollicitant la participation à des comités et à l'organisation d'événements de masse. La mise en relation est elle-même animée de façon à développer l'entraide. Même dans l'exercice des sports, les CCL rapportent que le sens de la compétition est assorti de celui de la coopération et de l'entraide entre sportifs.

« Un jour une dizaine d'adolescents étaient assis dans le coin du local. J'étais en train de faire autre chose ailleurs mais j'écoutais d'une oreille attentive. Ils parlaient de leurs problèmes avec leurs parents. Ce que je n'aurais pas pu faire directement avec eux autres, ils le faisaient entre eux. Je me disais, dans le fond, on réussit à animer quand ils réussissent à s'animer eux-mêmes» (...) « Ça prend des instructeurs qui sont aussi des animateurs pour que le sport soit aussi une école de formation» (Directeur)

L'animation est axée autour de l'expérience de la réussite. Dans la perspective de l'actualisation du potentiel des personnes et du développement des compétences, il est important que les objectifs proposés aux participants leur laissent espérer la réussite de l'activité entreprise. Il y va de la valorisation de chacun. De même, du côté des activités de concertation, de revendication ou d'élaboration de projets, les animateurs encouragent l'énoncé d'objectifs simples et atteignables soutenus par une animation appropriée. Il s'agit encore une fois de donner l'occasion d'expérimenter la réussite de façon à contrer le défaitisme qui paralyse le sens de l'initiative et de façon à faire réaliser qu'ensemble il est possible d'amorcer des changements.

« Ils vont connaître du monde, ils vont apprendre de nouvelles affaires et ils vont découvrir qu'ils sont capables de faire des choses (...) Ils développent un sentiment d'appartenance parce que c'est un milieu de vie et qu'ils s'y sentent chez eux. Ce sentiment d'appartenance développe une confiance... quand on a confiance on est fort pour affronter à peu près n'importe quoi...» (Directrice)

Enfin, mentionnons que les animateurs convient régulièrement des usagers ou des bénévoles à co-animer des activités, expérience source d'apprentissage et de valorisation.

Un outil d'animation multifonctionnel : le comité

Les CCL ont développé une méthode de choix pour actualiser les fonctions de l'animation que nous avons identifiées précédemment : le fonctionnement par comité.

Ainsi au CRC René Goupil, le pôle action communautaire s'identifie d'abord au travail en comité. L'objectif général se lit «*à travers des comités d'action et d'entraide, créer des milieux d'échanges afin de favoriser la valorisation des capacités personnelles et permettre des décisions éclairées quant à l'amélioration de la qualité de vie du milieu par la prise en charge individuelle et collective .* » Le tout s'actualise dans cinq comités internes, tels ceux du journal, de l'info-sociale, des femmes, et la participation à sept comités à l'externe du CCL, tels celui du projet d'aménagement du Parc Ovila Légaré ou celui de Parents-Secours.

Au centre communautaire St-Jean-Baptiste, nous avons dénombré 38 comités. Chacun comprend un noyau organisateur composé au besoin d'intervenants, d'administrateurs, de bénévoles ou de participants et de bénévoles. La durée de vie du comité est variable selon la nature de sa tâche. Au CCSE, la structure organisationnelle prévoit que chaque secteur a son comité de participants qui choisissent d'y investir bénévolement des énergies et du temps. Le directeur souligne que la question des comités est un choix d'intervention qui vise la responsabilisation «*le comité, tu as des responsabilités envers lui et lui envers toi*». Le Centre Côte-des-Neiges compte 11 comités dont quatre relatifs à l'action interculturelle ce qui est significatif compte tenu de la composition démographique du quartier et des objectifs d'intégration de la population multi-ethnique à la vie québécoise.

En conclusion, l'animation en CCL s'inspire de l'esprit de l'empowerment qui cible l'augmentation du pouvoir d'agir des personnes et des communautés¹.

¹Pour en savoir plus long sur l'empowerment, lire LeBossé (1999) et Labonté (1989)

3.5 LA SPÉCIFICITÉ COMMUNAUTAIRE ET L'ÉVOLUTION DES PROBLÈMES SOCIAUX.

Les textes de *Milieu de vie* indiquent que la spécificité communautaire des CCL n'est pas statique. Elle se définit selon l'évolution des problèmes sociaux. Parmi les problèmes sociaux auxquels les CCL ont référé le plus souvent lors de notre étude, on retrouve la crise de la famille, la détresse des adolescents, le décrochage scolaire, l'isolement social, la crise de l'emploi et l'appauvrissement des quartiers. Les CCL adoptent des stratégies qu'ils jugent prometteuses pour affronter ces problèmes.

Le soutien à la famille est une force des CCL. Des formules originales de répit familial à base de loisir foisonnent en CCL. Des répits de 24 heures sont accordés aux parents dont les enfants participent à des activités comme des soirées pyjama, des nuits thématiques. Au Patro Le Prévost « Madame prend congé » est bien connu. Chaque mercredi et vendredi, des femmes vivent une journée de détente pendant que leurs enfants d'âge préscolaire sont pris en charge. Les centres organisent aussi des fêtes familiales dont l'effet est le resserrement des liens familiaux, un facteur important de prévention de la violence familiale. Nommons aussi les camps familiaux comme moyen de renforcer la vie familiale.

Du côté des enfants et des adolescents, les centres ont créé des activités de stimulation précoce et de préparation aux apprentissages scolaires (ateliers de jeu, de stimulation précoce, de psychomotricité) et des activités de prévention du décrochage scolaire. Des centres ont mis sur pied des clubs de devoir dans un cadre où les jeunes peuvent à la fois se divertir, recevoir de l'aide pédagogique, faire leurs devoirs et créer des liens avec un adulte significatif. D'autres établissent des ententes avec des écoles pour offrir des activités ludiques aux jeunes après l'école de même que du soutien aux devoirs ou encore des activités pour rapprocher les parents et l'école. Le décrochage chez les adolescents n'est pas que scolaire mais aussi social. Les CCL y sont particulièrement sensibles et ont instauré des façons de rejoindre toutes les catégories de jeunes. Les loisirs et sports traditionnels exercent un pouvoir d'attraction sur de

nombreux jeunes. D'autres plus marginaux ou en difficulté seront plutôt rejoints par des approches psychoéducatives mieux adaptées à leur situation. Le Relais des jeunes Gatinois avec son approche «maison de jeunes» manifeste une expertise bien rodée en la matière. Il en va de même avec le Carrefour Jeunesse du CCSE animé comme une maison de jeunes.

Les quartiers dans lesquels logent les CCL sont pour la plupart fort affectés par le chômage, les mises à pied, la précarité. Il y a là un enjeu social qui, de prime abord, peut sembler éloigné du monde du loisir. Les CCL font la démonstration du contraire à deux titres. Premièrement, la simple fréquentation des CCL par les gens sans emploi à court ou à long terme est un antidote à l'isolement social et un facteur favorisant la réinsertion socioprofessionnelle en raison de la présence autour de soi d'un réseau social. De plus, les gens affectés par le chômage et l'appauvrissement sont à risque de développer un sentiment de honte accentué par la fréquentation de milieux institutionnels ou communautaires où ils sont identifiés à leurs difficultés (Centre d'emploi, centre d'aide aux chômeurs, aide sociale, etc.). La fréquentation du centre de loisir ne vous affuble d'aucun stigmaté.

Deuxièmement, les CCL initient des actions pour contrer la crise de l'emploi et favoriser l'économie sociale. Ils créent des activités d'insertion socioprofessionnelle. On parle d'alphabétisation, d'éducation des adultes, de préparation à l'emploi, de supervision dans le cadre de programmes d'employabilité, de préparation à l'emploi dans des entreprises comme les coopératives jeunesses de service, les entreprises de loisir, les friperies.

Finalement, la précarité, la pauvreté et leurs effets sont à l'ordre du jour de l'action communautaire des CCL. Les uns s'attaquent plus aux effets de la pauvreté, les autres organisent les groupes et les populations pour affronter les conditions sociales, économiques et politiques qui causent des inégalités. Des repas pour enfants, des comptoirs vestimentaires, des paniers de Noël, des magasins-partage ciblent la réduction des effets de la pauvreté. L'organisation de cuisines collectives, de clubs d'achat, de jardins collectifs, de petites entreprises favorisent le développement de saines conditions de vie et le développement local.

3.6 UNE APPROCHE MULTIDIMENSIONNELLE DE L'INTERVENTION

L'étude du matériel recueilli indique que les CCL conjuguent plus d'une façon d'intervenir pour favoriser le développement du bien-être et affronter les problèmes sociaux. Notre matériel de recherche nous permet d'avancer l'hypothèse sérieuse, qu'en plus de l'expertise dans le champ du loisir et du sport, les CCL recèlent un fort potentiel d'action communautaire dans des champs de pratique comme la prévention/promotion², l'insertion et l'organisation communautaire.

CCL et prévention/promotion

L'action des CCL affiche une forte compatibilité avec les stratégies pour agir sur les déterminants de la santé énoncées dans la Politique de la santé et du bien-être du Gouvernement du Québec (1992). Axées sur la prévention ces stratégies ont aussi été rappelées par le comité d'experts en santé mentale (1993). Les quatre premières sont régulièrement opérationnelles en CCL. Nous avons identifié dans la programmation et les rapports annuels des CCL plusieurs activités qui actualisent ces stratégies préventives et promotionnelles.

L'action préventive s'attaque à des problèmes complexes et veut améliorer les conditions de vie des personnes, des milieux de vie et des communautés. Elle comporte nécessairement plusieurs stratégies complémentaires et ses interventions prennent le relais les unes des autres. On retrouvera dans les encadrés qui suivent des exemples de projets et d'activités étroitement associés aux stratégies de la Politique de la Santé et du bien-être du Québec

²Les définitions de Blanchet et ali. (1993) servent ici de repères. La prévention vise la réduction de l'incidence des problèmes en s'attaquant aux facteurs de risque et aux conditions pathogènes. Elle s'adresse à la population en général ou à certains groupes particuliers exposés à de tels facteurs de risque. La promotion vise l'accroissement du bien-être personnel et collectif en développant les facteurs de robustesse et les conditions favorables à la santé mentale. Son action porte sur les déterminants de la santé plutôt que sur les facteurs de risque et vise la population en général ou des sous-groupes particuliers.

Pour en savoir plus sur le sujet on lira Fréchette, L. 1998 La prévention/promotion. Une avenue incontournable en intervention sociale, Cahier du GÉRIS no 8, Université du Québec à Hull.

1. Renforcer le potentiel des personnes

- Les ateliers de développement des enfants
- Les cours variés
- Les activités d'éducation à la santé
- L'utilisation éducative des comités
- L'alphabétisation et autres formations
- Coopératives jeunesse de service
- Les formations à l'animation des jeunes
- Les activités sportives et artistiques

2. Soutenir les milieux de vie et créer des environnements sains et sécuritaires

- Les activités de répit familial
- Les activités conjointes parents-enfants
- L'offre d'équipements sportifs et de loisir sécuritaires dans le quartier
- Les camps familiaux et les camps de jour
- Les clubs de devoirs et les ateliers de jeu en milieu scolaire
- Les halte-garderies

3- Améliorer les conditions de vie

- Les cuisines collectives
- Les jardins collectifs
- L'aménagement de parcs et espaces extérieurs de jeu
- Les clubs d'achat
- Le théâtre populaire
- Les magasins-partage
- Les activités de préparation à l'emploi

4. Agir pour et avec les groupes vulnérables

- Le loisir intégrateur des personnes affectées d'un handicap ou d'un problème de santé physique ou mentale
- L'accueil des réfugiés et les activités d'intégration à la vie québécoise
- Bénévolat jeunesse auprès des personnes âgées (déneigement-commission, etc.)
- Les cliniques d'impôt

L'insertion socioprofessionnelle

Il faut distinguer l'insertion professionnelle portée par le mouvement communautaire et celle promue dans les services publics la limitant à la réintégration en emploi à partir de programmes d'employabilité. Les pratiques communautaires d'insertion sont aussi fondées sur des valeurs et un tissu relationnel qui tiennent compte des attributs existentiel, matériel, psychologique, social et symbolique des exclus (Assogba 2000). Elles tiennent compte des intérêts et des besoins des jeunes adultes d'une façon plus créative. Les CCL participent de ce courant novateur en matière d'insertion des jeunes. On note dans les CCL étudiés quatre types d'intervention en insertion: l'acquisition de prérequis, la formation, l'aide à la recherche active d'emploi et l'insertion en emploi dans les CCL. Indiquons finalement que les Centres d'éducation populaire possèdent une expertise particulière en formation des adultes.

Acquisition de prérequis à l'emploi

- La Caserne du CSSE rejoint des 18-30 ans en difficulté et marginalisés. D'abord milieu de vie où les jeunes apprennent à socialiser, la caserne compte des comités comme le Comité resto où l'on acquiert des habitudes simples comme la ponctualité et l'assiduité, des habiletés d'expression orale, de gestion pacifique de conflits, des attitudes de respect des autres, etc.
- Le programme d'intégration sociale du Relais des jeunes Gatinois veut apprendre à des personnes à fonctionner en groupe et à adapter leurs comportements selon les situations.

Activités de formation

- Le CEC René Goupil est engagé dans des activités d'alphabétisation.
- Plusieurs CCL dispensent des formations en informatique.
- Le Relais des jeunes Gatinois offre un programme avancé de formation en animation incluant des stages pratiques. Des CCL ont aussi des formations de moniteurs de camps de vacances/camps de jour.
- Le CCL St-Jean-Baptiste de Drummondville offre aux adolescents une formation à l'utilisation des caisses enregistreuses et une pour le service aux tables.

Activités de préparation et de soutien à la recherche d'emploi

- Le CEC René Goupil offre du soutien individualisé aux gens en recherche d'emploi
- À Drummondville, Format/jeunes prépare à la recherche active d'emploi (rédaction d'un CV, initiation à l'entrevue, etc.). On retrouve l'équivalent au Carrefour communautaire de Rosemont L'entre-gens.
- Les coopératives jeunesse de services de plusieurs CCL comportent une démarche de création d'emploi et de recherche de contrat dans le milieu qui initie les jeunes à la recherche active d'emploi.

Activités d'insertion en emploi

- Plusieurs CCL reçoivent des gens inscrits en recyclage ou dans des programmes d'employabilité. Ils s'y initient le plus souvent à des tâches cléricales et des fonctions reliées à l'entretien et la conciergerie, des emplois dans le secteur alimentaire et parfois à des tâches d'animation .
- Le Carrefour communautaire de Rosemont L'entre-gens insère dans sa programmation pour les 18-30 ans une banque de petits emplois.

Organisation communautaire et développement local dans les CCL

L'action communautaire des CCL comporte un volet d'organisation communautaire. L'organisation communautaire au sens classique se définit comme une intervention sociale dont le but est de susciter la mobilisation et l'organisation des populations de communautés locales en vue de leur assurer plus de pouvoir. Elle renvoie à un savoir-faire autour de tâches d'organisation des ressources d'un milieu, de renforcement des processus de démocratisation, de développement de services en réponse aux besoins des populations. Dans la dernière décennie, elle s'est largement inscrite dans le développement de la nouvelle économie sociale avec une action intégrée combinant l'intervention sociale et le développement économique communautaire (Favreau et Lévesque 1996).

Les CCL agissent au-delà du développement des personnes et des familles et sont engagés dans le développement sur une base territoriale. Comme on l'a mentionné antérieurement dans le rapport, ils mettent en branle des stratégies pour faire émerger dans la population l'expression des besoins. *L'opération quartier* lancée en 1997 en est un bel exemple. Elle fait en sorte que les centres sortent de leur établissement; elle donne la parole à un grand nombre de personnes et suscite leur implication dans la vie communautaire par la réalisation des projets. Quand à l'organisation des ressources du milieu, les CCL agissent d'abord dans le domaine des loisirs, par un travail intensif de vitalisation des réseaux sociaux dans les quartiers et dans le domaine de la mise en oeuvre de services de proximité comme l'illustrent les quelques exemples suivants :

Des exemples de mise en oeuvre de services de proximité

- Les haltes-garderies sont nombreuses en CCL.
- Cinq des 10 centres que nous avons étudiés animent une cuisine collective.
- Le Patro de Charlesbourg organise des cliniques d'impôt.
- Le CCSE a fortement contribué à la mise sur pied de services ou d'organismes dans le quartier dont *Les enfants de l'espoir*, *l'Accueil St-Barnabé*. et une troupe de théâtre.

Du côté de la vitalisation des processus démocratiques, on retrouve en CCL un travail mené à l'interne et un autre à l'externe. A l'interne, le fonctionnement démocratique des CCL est déjà un exercice en ce sens et les nombreux comités des CCL font office d'école de formation au fonctionnement démocratique. De plus, les centres plus sensibilisés à la chose politique font aussi de l'information auprès de leurs membres en rapport avec les politiques sociales les affectant. A l'externe, les CCL s'insèrent dans les débats politiques traversant la société. Ils sont présents sur les scènes municipale et régionale. A l'échelle nationale, les CCL se sentent concernés par les grands enjeux sociaux et c'est souvent par l'intermédiaire de la FQCCL qu'ils cherchent à participer au renouvellement des politiques sociales. Des numéros de *Milieu de vie* en disent long à ce sujet. On y retrouve presque toujours un article à teneur politique. Selon deux des directeurs interviewés, chez plusieurs CCL il y aurait encore place à accentuer la dimension politique de leur action. « *On ne se donne pas assez les moyens et les outils de travailler ensemble pour influencer les gouvernements et le secteur privé* » dira l'un d'eux. La formation à l'intervention politique obtenait d'ailleurs le dernier rang des intérêts de formation énoncés par les CCL dans une enquête menée par la FQCCL en fin 1995. Ceci s'ajoute à nos observations indiquant des écarts importants entre les CCL quant à leur implication dans les dossiers de nature politique.

Parmi les interventions de nature politique de la FQCCL et des CCL

- La FQCCL et ses centres ont débattu de politique familiale et rencontré la Ministre de la Famille et de l'Enfance relativement au dossier des Centres de la petite enfance. La FQCCL a présenté un mémoire lors de la consultation sur la réforme de la sécurité du revenu et un autre lors de la consultation sur le projet de politique de reconnaissance de l'action communautaire présenté par le Gouvernement du Québec.
- La FQCCL et ses centres entretiennent des liens avec le Conseil québécois du loisir en vue de faire entendre le point de vue du loisir communautaire.
- Les CCL siègent à de nombreuses Tables de concertation de quartier, de MRC et à l'inter-MRC ou à des Tables sectorielles où sont débattus des enjeux sociaux et politiques d'actualité.
- Le CRC René Goupil a donné des sessions d'information pour aider certains de ses membres à se situer en rapport avec la réforme de la sécurité du revenu.

Nancy Neantam, présidente du Chantier de l'économie sociale, créé dans le cadre du suivi du Sommet sur l'économie et l'emploi, a bien fait ressortir lors du Forum québécois du loisir de 1999 que les associations de loisir faisaient partie des entreprises d'économie sociale. Reconnaisant à la fois leur statut d'employeur important dans le secteur associatif, elle affirme que les CCL sont de véritables entreprises d'utilité sociale.

Par leur simple présence dans le milieu, les CCL participent donc du développement local et du développement économique. De plus, nos résultats révèlent qu'à titre de stratégie d'organisation communautaire, l'action qui cible spécifiquement le développement économique communautaire émerge dans certains CCL.

L'émergence d'une action du côté du développement économique communautaire

- Le Patro de Charlesbourg, soutenu par le mouvement Desjardins et le Carrefour-Jeunesse-Emploi, a démarré un cercle d'emprunt qui réunit quatre à sept personnes en situation précaire qui n'ont pas accès au crédit. Recevant de la formation en planification et en budgétisation et du soutien dans le démarrage de micro-entreprises, le groupe se responsabilise du remboursement des emprunts consentis.
- Le Centre St-Jean-Baptiste de Drummondville fournit les *animations Collin Maillard* qui est en fait une petite entreprise en soi offrant à prix raisonnables produits et services sous forme d'animation de fêtes d'enfants ou d'événements tels des mariages, des fêtes de famille, des fêtes de fin d'année, etc.
- Le CEC René Goupil est en relation avec la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) de son territoire tout comme le sont St-Jean-Baptiste de Drummondville avec la CDC et le CCSE avec la corporation de développement de l'Est.

3.7. LA SPÉCIFICITÉ COMMUNAUTAIRE PASSE PAR LE PARTENARIAT ET LA CONCERTATION

Les CCL actifs dans le développement du quartier font partie de tables de concertation locales ou régionales s'attaquant à diverses problématiques. Les neuf CCL étudiés siègent en moyenne à six tables de concertation (1 à 5 tables = 4 CCL, 6 à 10 tables = 4 CCL et plus de 10 = 1 CCL). Les tables les plus fréquentées ciblent la pauvreté et l'exclusion, la jeunesse, le développement économique, des problèmes spécifiques comme la toxicomanie et le développement territorialisé. Ainsi, le Patro Le Prévost est membre de la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain; le Centre Côte-des-Neiges, de la table Jeunesse CDN et le Patro de Fort-Coulonge, de celle du Pontiac. Le CEC René Goupil est membre du comité Vivre St-Michel en santé; le Centre récréatif St-Jean-Baptiste siège à la Table des aînés de la MRC et à la Table Enfance-famille.

Les CCL s'associent ainsi aux luttes et aux efforts de développement en cours dans leur quartier et région. Cela permet aussi l'insertion des CCL dans le mouvement communautaire au Québec, ce qui n'est pas encore chose complètement reconnue. Finalement, la concertation permet de faire progresser l'idée de la contribution du loisir à la résolution des problèmes sociaux et au développement des personnes et des milieux en difficulté.

Les CCL initient aussi des partenariats dans leur milieu. Certains d'entre eux s'inscrivent plus avant dans des enjeux relatifs à l'action communautaire des CCL. Ainsi des partenariats spécifiques sont établis avec des CLSC et des Centres jeunesse pour l'inscription de familles ou de jeunes plus vulnérables dans les activités des centres. Quelques centres sont aussi reconnus comme des milieux où s'effectuent des mesures compensatoires ou des travaux communautaires par des jeunes contrevenants ou de jeunes adultes en probation. Des partenariats sont établis avec des Carrefours jeunesse emploi pour favoriser l'insertion socio-professionnelle de jeunes adultes, avec des postes communautaires de police, avec des maisons de jeunes, avec des Centres locaux d'emploi ou avec des commissions scolaires.

3.8 LE BÉNÉVOLAT DANS LES CCL

Éléments de portrait

La question du bénévolat est incontournable pour comprendre l'action des centres. *Le cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport* (1997) insiste sur l'importance du bénévolat et le qualifie même de pierre angulaire de l'organisation québécoise de loisir et du sport. L'action des bénévoles, leurs motivations et la reconnaissance que les CCL leur accordent se sont cependant modifiées au cours des années. Les résultats de nos travaux révèlent que le bénévolat prend plusieurs visages, qu'il soutient l'action des centres et fait partie intégrante de leur action auprès des personnes et des collectivités locales.

Quelques données sur le bénévolat en CCL

- La FQCCL rapporte que près de 10 000 bénévoles sont actifs à des degrés divers dans l'ensemble des CCL.
- Le bénévolat en CCL regroupe des gens de tous les âges depuis les pré-adolescents jusqu'aux aînés, des hommes et des femmes en proportion égale.
- Le bénévolat en CCL est multiforme (gestion, représentation, animation, génération de revenu, relation d'aide, soutien clérical, etc.).
- Induit par l'altruisme et l'engagement social, le bénévolat est un puissant facteur de soutien à l'action des centres tant en loisir que dans leur orientation communautaire.
- Le bénévolat est aussi partie intégrante de l'action des centres dans la perspective de *l'empowerment* des personnes et des communautés. Il constitue dans plusieurs centres un moyen d'éducation et d'initiation à une citoyenneté active.

Le bénévolat dans le domaine du loisir couvre une palette étendue d'activités. Nos observations nous permettent d'identifier cinq formes de bénévolat activées dans les CCL:

- le bénévolat de gestion caractérisé surtout par la participation au conseil d'administration et/ou à l'un de ses comités;

- le bénévolat technique s'actualise surtout dans des tâches cléricales ou de gestion courante et dans des activités de soutien logistique;

- le bénévolat de représentation inclut le travail de démarchage auprès de décideurs ou d'instances publiques, privées ou associatives et la représentation à des tables de concertation;
- le bénévolat économique comprend des activités de collecte d'argent et l'organisation d'activités générant des revenus;
- le bénévolat d'animation et de soutien à l'intervention qui renvoie à l'animation d'activités récréatives et sportives et à la participation à des comités en fonction de l'action du centre auprès des participants et dans la communauté.

L'utilisation du bénévolat en CCL

Une partie des bénévoles des CCL sont des gens conscientisés à des problématiques sociales qui ont choisi d'investir le domaine des loisirs pour concrétiser leur engagement social. Cependant, en CCL, le bénévolat n'est pas envisagé dans la seule perspective de l'appui altruiste ou fonctionnel à leur action. Les données recueillies dans la majorité des centres étudiés révèlent que le bénévolat est lui-même partie de l'action des centres. Les CCL savent combiner loisir, bénévolat et résolution de problème. Ils envisagent le bénévolat comme une avenue de socialisation et un vecteur d'engagement en fonction d'enjeux sociaux. Bien sûr, plusieurs participants en CCL sont des consommateurs d'activités de loisir ou d'éducation populaire. L'animation de ces activités fait cependant que bon nombre d'entre eux se découvrent des capacités, tissent des relations nouvelles, puis prennent de plus en plus part au choix des orientations et des activités du centre. Passer de la consommation du loisir à la participation comme bénévole relève d'un apprentissage de la solidarité et de la citoyenneté qui donne du sens au loisir de type communautaire. *«Cette approche du bénévolat permet aux personnes de briser leur isolement, de se reconstruire une image positive d'elles-mêmes, d'utiliser leur potentiel et leur expérience, de développer de nouvelles habiletés et enfin de mieux connaître les rouages de la démocratie et le pouvoir du partage et de la solidarité»* (Rapport annuel du Centre d'éducation communautaire René Goupil). Le bénévolat comme levier de changement constitue une force des CCL qui mérite d'être mieux documentée.

L'engagement bénévole ne relève pas de la génération spontanée. L'existence d'un centre de loisir dans un milieu crée une occasion de mobilisation des gens attirés par le loisir et le sport. Les individus sympathisant à la cause du développement du loisir et du sport ne vont pas nécessairement transformer cette sympathie en engagement actif comme bénévoles.

Les CCL qui en arrivent à rentabiliser socialement le bénévolat investissent dans une animation soutenue par une approche éducative valorisant le loisir comme levier de bien-être des personnes qui s'y adonnent et tremplin d'amélioration de la vie du quartier. L'information et l'éducation constituent ici des stratégies utiles. Cette sensibilisation peut induire un engagement progressif des bénévoles en tant qu'acteurs du développement des loisirs et acteurs de la promotion de la qualité de vie dans la communauté locale. L'autre facteur jugé déterminant pour l'engagement social est celui des réseaux sociaux (Passy 1998). Le réseau de connaissances et d'amis agit au niveau du pouvoir d'attraction qu'exerce un organisme. On y reconnaît des valeurs et de l'idéal véhiculés dans le réseau. Le réseau social aide aussi au recrutement et maintien de la motivation et de l'intérêt à donner de son temps et de ses énergies pour une cause. Finalement, les bénévoles se mobilisent non seulement à partir de leurs intérêts et préférences individuelles mais aussi en fonction d'un cadre collectif de solidarité. Comme le mentionne Robichaud (1995), la pratique bénévole dépasse le sentiment de bien-être individuel des bénévoles; les bénévoles ont le sentiment qu'au delà de l'aide concrète, leur engagement social contribue à une grande oeuvre.

Les études rapportent une division sexiste du bénévolat, les femmes investissant majoritairement le domaine de la relation d'aide et de la relation éducative, les hommes étant plus présents au niveau des sports et loisirs et dans le domaine économique (Robichaud 1998, Carentier et Vaillancort 1990) Nos observations et les entrevues menées en CCL font ressortir une autre caractéristique propre aux CCL, soit un bénévolat plutôt également réparti entre les sexes et un bénévolat polyforme. Le caractère polyvalent de la programmation des CCL et la diversité d'âge des participants expliquent en partie ce phénomène.

Des chiffres qui parlent...

- Au Patro Le Prévost, 576 bénévoles (57 % femmes 43 % hommes) ont offert 33 000 heures de bénévolat. À Charlesbourg, on en compte 525 (40% femmes 60% hommes).
- Au centre Côte-des-Neiges, on compte 516 bénévoles actifs dans 17 activités différentes menées au centre.
- Au centre St-Jean-Baptiste (Drummondville), on retrouve des bénévoles dans 38 comités.
- Le bénévolat n'a pas d'âge. Au CEC René Goupil 15 jeunes de 13 à 17 ans assurent la mise en place, la gestion et la promotion d'une entreprise de services coopératifs. A Drummondville 21 % des bénévoles ont plus de 60 ans et 24 % ont moins de 20 ans.

Reconnaissance du bénévolat en CCL

Dans tous les organismes communautaires, le bénévolat en CCL se mesure difficilement. Nomme-t-on bénévoles seulement les personnes non rémunérées oeuvrant au CCL ou inclut-on parmi les bénévoles des personnes très faiblement rémunérées ou encore des salariés à temps partiel de l'organisme qui y sont actifs en dehors de journées salariées ?

Évaluer le bénévolat, c'est mesurer le nombre de bénévoles, les heures de bénévolat, c'est préciser le domaine d'engagement des bénévoles et la nature des activités accomplies, évaluer le rythme de participation (régulière ou occasionnelle et la fidélité dans le temps), les retombées de l'action bénévole sur les activités internes des CCL et sur la qualité de la présence des CCL dans leur milieu. Du point de vue des organismes, l'évaluation de la participation bénévole est surtout descriptive et doit être assortie d'un regard récurrent sur les facteurs favorisant la participation³, facteurs relevant des personnes et des motivations, facteurs organisationnels relevant de la vie des centres et facteurs sociaux liés à la conjoncture territoriale et au contexte sociopolitique.

³Les travaux de Comeau (1995) proposent six concepts explicatifs de la participation aux associations : la démocratie directe qui prend en compte les désirs et intérêts directs des personnes engagées bénévolement, la sociabilité ou la question des relations sociales inhérentes à la vie des organismes, la cohésion idéologique ou le partage d'une analyse des situations sociales, des objectifs et des stratégies d'action de l'organisme, le sens collectif à la solidarité caractérisé par l'entraide et la reconnaissance de la mutualité des intérêts, les processus cognitifs et l'information, c'est-à-dire la réflexion et l'apport d'information encourageant les attitudes favorables au changement et à la progression des personnes et de l'organisme, la vie quotidienne sous l'angle de la compatibilité de la vie privée (disponibilité, aspirations, contraintes familiales) avec la participation à l'organisation.

Il faut dépasser l'analyse quantitative et prendre en considération des critères qualitatifs pour ne pas occulter les effets du bénévolat. Citons en exemple l'action éducative en soutien à l'activité récréative ou encore la stimulation des solidarités dans la communauté locale à partir du loisir. Finalement, il faut aussi souligner que le bénévolat, même s'il profite aux CCL, n'est pas un secteur d'activité exempt de coûts pour les CCL. Recruter, former et entretenir les bénévoles et coordonner la mise en oeuvre de leurs activités exigent du temps et un soutien technique auxquels on peut accorder une valeur financière certaine. De prime abord, il ne semble pas y avoir de problèmes de cohabitation entre les bénévoles et les salariés et les personnes embauchées dans les programmes d'employabilité comme on en retrouve dans d'autres organismes.⁴ Des centres ont développé des modalités spécifiques de reconnaissance des bénévoles. Le Centre communautaire récréatif St-Jean-Baptiste de Drummondville possède une politique de témoignage et de reconnaissance s'adressant aux bénévoles. Le document rappelle la mission et les orientations de l'organisme, expose ce qu'il entend par le bénévolat, décrit les droits et responsabilités des bénévoles et décrit des modalités de reconnaissance et de remerciement des bénévoles.

Soulignons que dans la conjoncture actuelle où les organismes communautaires sont des partenaires du développement social, la prise en compte du bénévolat exige une reconnaissance tangible des pouvoirs publics. En ce sens, il nous paraît pertinent de conclure cette section par un extrait de Gagnon et Blackburn (1995): « *Dorénavant la valorisation de l'action bénévole passera davantage par le respect qu'on lui accordera, et ce, en lui donnant les moyens adéquats pour soutenir efficacement le rôle qu'on lui demande de jouer dans la collectivité.* » (p 339)

⁴ Ni la documentation ni les entrevues menées ne font allusion à ce genre de difficultés. La question mériterait cependant d'être étudiée plus à fond et si le constat se maintient, on aurait avantage à mieux documenter la situation.

3.9 LA SPÉCIFICITÉ COMMUNAUTAIRE EST ENRICHIE PAR LA MISE EN RÉSEAU DES CCL

Les entrevues et l'étude documentaire nous indiquent que la mise en réseau des CCL s'avère un atout. Elles révèlent que la réunion des CCL en une fédération est perçue positivement, même par des centres qui ont déjà offert de la résistance à se fédérer .

« Ça nous a permis de nous ouvrir beaucoup aux réalités des autres centres. La fédération est à l'écoute des centres. Elle nous oblige à nous questionner, à revoir nos façons de faire. Elle donne un programme de formation, organise des rencontres avec diverses thématiques, avec des gens qui font le même travail que moi mais ailleurs. Elle offre aussi des formations sur mesure. La fédération nous aide beaucoup. »

« quand le centre a décidé d'être membre de la fédération, c'était uniquement dans l'intérêt d'avoir de l'argent.(...) Puis le centre a appris à connaître la fédération. (...) Le fait de participer à la fédé qui organise des formations, des rencontres de groupes, des activités, ça fait qu'on connaît les autres centres (...) ca nous permet de confronter nos idées avec d'autres.(...) Ça donne une vision plus large et ça nous questionne ».

«La fédération c'est ce qui fait des centres un mouvement influent au Québec»

Nous avions espéré interroger le centre non fédéré étudié pour explorer pourquoi des CCL choisissaient de ne pas joindre la FQCCL. Le hasard a fait que ce centre a pris la décision de joindre la FQCCL dans la semaine où l'entrevue a été effectuée. Il y aurait lieu de vérifier ailleurs cette question.

Les numéros des quatre dernières années de la revue *Milieu de vie* donnent un aperçu des effets du réseautage des CCL. Les thèmes traités campent la fédération comme agent d'animation des centres, comme pôle de formation, comme animatrice de débats autour d'enjeux d'actualité, comme véhicule d'information et comme interlocutrice représentative des centres sur la scène politique et auprès d'autres instances institutionnelles ou communautaires. Nos données indiquent que la FQCCL joue un rôle reconnu par ses membres quant à l'orientation des centres, ce que confirme la lecture de la revue *Milieu de vie*. Nous n'avions pas le mandat d'étudier le rayon d'action de la FQCCL, ce qui serait toutefois fort intéressant.

**4. TRADUIRE PAR DES MARQUEURS LE LOISIR
ET L'ACTION COMMUNAUTAIRE
DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR**

4.1 TRADUIRE LE LOISIR ET L' ACTION COMMUNAUTAIRE PAR DES MARQUEURS

Les facteurs prédisposants

La question des critères servant à établir le niveau de soutien financier accordé aux centres est un sujet soulevant des tensions. La notion de critères, si utile soit-elle, induit chez les CCL une crainte de voir leur action réduite à des statistiques qui en traduisent mal la portée. A contrario, la même notion exerce un pouvoir d'attraction sur les fonctionnaires responsables du financement du loisir communautaire qui veulent répartir les fonds disponibles le plus équitablement possible.

Notre expertise n'est pas celle de chercheurs en administration ni du domaine des relations de travail. Notre connaissance du fonctionnement démocratique des organisations communautaires et des logiques sociales et politiques prévalant au financement de ces organisations de même que les informations recueillies au cours de cette recherche nous incitent toutefois à formuler des propositions quant aux conditions à mettre en place pour optimiser l'opération de redéfinition des critères de financement des CCL. Nous proposons dans un premier temps d'utiliser la notion de marqueur traduisant l'idée de repère des éléments significatifs de l'action des CCL. Identifier des marqueurs sert à établir une base à partir de laquelle il devient possible de définir des balises, de favoriser l'équité entre les organismes et de déterminer le niveau de financement le plus adéquat possible selon la mission de l'organisme, ses activités, ses champs de pratique et ses modes d'intervention et les ressources requises.

Les opérations associées à la répartition du financement public des organismes sont souvent l'occasion d'égratigner la crédibilité que s'accordent les parties impliquées. Les CCL et les personnels concernés au Secrétariat au loisir et au sport n'y ont sans doute pas échappé. On note cependant une ouverture de part et d'autre pour rétablir des passerelles en vue de renforcer la confiance mise à l'épreuve.

Une des assises de la satisfaction dans les opérations de réorientation stratégique et de révision financière est celle des relations de confiance. Celles-ci s'avèrent plus productives que le simple recours à la règle et aux mécanismes de contrôle de gestion. Bellemare et Briand (1999) affirment que la confiance constitue un processus de fabrication de sens qui repose sur un partage du pouvoir et des significations entre les parties. Dans le cas qui nous occupe, partager des significations exige l'appropriation de diverses logiques culturelles, celles des courants émergeant dans les CCL et celles des officines où évoluent les fonctionnaires du service public. Le partage des significations s'appuie aussi sur la connaissance de la mission des CCL, de leurs principales caractéristiques, de la dynamique en cours dans ces milieux et de leur contribution au développement du loisir et au développement social.

Le partage du pouvoir renvoie non seulement à la question des rapports de force mais aussi à la compréhension des mandats et du choix des outils de gestion. Dans le cas des révisions de programmes de financement, les organismes, mêmes fédérés, deviennent des compétiteurs même si leur discours identifie la source de tension à l'extérieur de leur coalition. La confiance et la recherche de l'équilibre des pouvoirs s'établissent sur la clarification des mandats et de la marge de manœuvre dont disposent les divers paliers décisionnels. Cette étape permet d'établir quelles bonnes raisons ont les uns et les autres d'adopter les positions qu'ils occupent dans le débat. C'est à partir de la reconnaissance de la légitimité des demandes des CCL et de la connaissance du mandat et des intérêts des bailleurs de fonds que peut s'ouvrir la discussion sur les outils de gestion et les instruments favorisant l'équité dans l'allocation des ressources disponibles.

La récurrence des opérations de demande de financement constitue aussi un irritant. Plusieurs bailleurs de fonds ont opté pour l'octroi de financement triennal pour réduire la pression auprès des organismes et contribuer à leur stabilité. D'autres distinguent un financement de base (ou financement minimal universel) du financement d'éléments discriminant les organismes. Finalement, un autre facteur favorisant les échanges positifs consiste en la mise

en place de processus simples de demande de soutien et de reddition de comptes. Les mécanismes de reddition de comptes sont bien sûr des moyens de contrôle pour s'assurer que les fonds accordés servent aux fins prévues. Ils peuvent aussi servir d'outils de suivi de l'évolution des organismes dans la perspective de bien comprendre leur action et sa portée.

Le matériel disponible

Dans l'esprit des commanditaires de la recherche comme dans celui des chercheurs, il n'était pas question que la recherche aboutisse à l'énoncé des critères renouvelés de financement des CCL. Ceci irait directement à l'encontre de ce que nous avons énoncé précédemment. Nous croyons cependant que le rapport que nous avons rédigé présente une bonne base de discussion. Les résultats de la recherche indiquent que le loisir et l'action communautaire sont indissociables dans la façon dont les CCL conçoivent et actualisent leur mission. Notre recherche a toutefois fait ressortir les principaux éléments décrivant chacun de ces pôles.

Les informations recueillies indiquent que des marqueurs quantitatifs sont utiles. Il est possible de quantifier et de mesurer des éléments comme le nombre de participants, la composition sociale de la participation (âge, sexe, condition socio-économique), le nombre d'activités, les champs de pratique dans lesquels évoluent les CCL, le nombre de personnels, les bénévoles, etc. Compiler ces données en pièces détachées n'est pas suffisant. Il faut les mettre en contexte en tenant compte des caractéristiques des milieux où sont enracinés les CCL, caractéristiques géo-spatiales des territoires, caractéristiques démographiques et socio-économiques des populations, quantité de ressources institutionnelles et communautaires disponibles dans le milieu tant en loisir que du côté des organisations communautaires, etc. On pourra alors étudier l'enracinement des CCL dans leur milieu et la pertinence de la réponse qu'ils adoptent pour répondre aux besoins et promouvoir le bien-être des populations.

En même temps, on ne peut faire l'économie de marqueurs qualitatifs qui ajoutent de l'information essentielle pour identifier la nature et la portée de l'action des CCL, la diversité de leurs champs de pratique, les modes d'animation et d'intervention qui s'y déploient, la rentabilisation sociale du bénévolat, les retombées escomptées aux activités de loisir et d'action communautaire et la pertinence des moyens employés pour les atteindre, etc. Ces informations quantitatives et qualitatives, dont la liste n'est pas exhaustive, n'ont pas besoin d'être encadrées en une grille d'évaluation rigide. Il faut plutôt apprendre à s'en servir à des fins variables. Elles permettent de comprendre la légitimité du financement des CCL à des sources variées (instances soutenant le loisir, le développement de la famille, l'insertion sociale, l'éducation, la prévention, les organismes communautaires autonomes, etc.).

En conclusion, la recherche révèle que les centres communautaires de loisir sont des dispositifs de loisir dont la valeur sociale est incontestable. Dans des conditions améliorant leur viabilité, ils pourraient actualiser encore plus le potentiel de développement du loisir et le potentiel de développement de la citoyenneté qu'ils recèlent.

Références

- Assogba, Y. (2000) *Insertion des jeunes, organisation communautaire et société*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.
- Bellemarre, G. et Briand, L. (1999) Pour une définition structurationniste de la confiance et de la responsabilité, dans *La confiance. Approches économiques et sociologiques*, sous la direction de C. Thuderoz, V. Mangematin et D. Harisson, Gaëtan Morin ed., Boucherville, p. 175- 207.
- Blanchet, L., Laurendeau, MC, Paul, D, Saucier, JF. (1993) *La prévention et la promotion en santé mentale.*, Gaëtan Morin ed., Boucherville.
- Carpentier, J. et F. Vaillancort (1990) *L'activité bénévole au Québec la situation en 1987 et l'évolution depuis 1979*, Les Publications du Québec, Québec.
- Chantier de l'économie sociale, CSMO et RISQ (2000) «Loisir et économie sociale. Pour une reconnaissance du loisir», dans le Cahier d'information *L'économie sociale en mouvement, Recto Verso*, no 285, mai-juin.
- Comeau, Y. (1995) «Vie quotidienne et participation aux associations communautaires», *Nouvelles pratiques sociales*, vol 8 no 1, p 121-136.
- Doucet, L., Favreau, L. (1996), *Théorie et pratiques en organisation communautaire* (4 ed.), Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.
- Favreau, L. Lévesque, B. (1996) *Développement économique communautaire. Economie sociale et interventions*, Presses de l'Université du Québec, Ste-Foy.
- Fernandez, J. «L'éducation populaire et la transmission du savoir» dans Doucet, L. et Favreau, L. *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Presses de l'Université du Québec, Ste-Foy, 1993. p 161-184.
- Fréchette, L. (1998) *La prévention/promotion: une avenue incontournable en intervention sociale*, Cahier du GERIS, série Recherche no 8, GÉRIS, Université du Québec à Hull.
- Gagnon, P. et E. Blackburn (1995) *Le loisir ... un défi de société...une réponse aux défis collectifs*, Presses de l'Université du Québec, Ste-Foy.
- Gouvernement du Québec (1997) *Le cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport. Pour un partenariat renouvelé*, Ministère des Affaires municipales, Québec.
- Labonté, R. (1989) *Community empowerment: the need for political analysis*», Canadian journal of public health, 80,87-88.
- Le Bossé, Y. (1999) Intervention professionnelle et développement du pouvoir d'agir (empowerment) : un aperçu des défis qui se posent à l'intervenant, dans *Actes du colloque L'empowerment en travail social à l'aube du XXI siècle*, GÉRIS, Université du Québec à Hull.
- Paré, J.L. (1993) *Urgence sociale d'un loisir communautaire et de prévention: réponse de la FQCCL et des CCL*, allocution semaine nationale du loisir communautaire (document inédit)

Passy, F. (1998) *L'action altruiste. Contrainte et opportunités de l'engagement dans les mouvements sociaux*, Ed. Librairie Droz S.A., Genève.

Poulin, Y. (1996) «De centre de loisirs à centre communautaire dans le loisir », *Milieu de vie*, vol 19 no 2-3, p 9.

Pronovost, G. (1993) *Loisir et société. Traité de sociologie empirique*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 1993.

Robichaud, S. (1998) *Le bénévolat entre le coeur et la raison*, Éditions JLC, Chicoutimi.